**CREPS DE MONTPELLIER**
2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER
Tél : 04 67 61 74 67 - Mail : formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr

DOSSIER D'INFORMATION & D'INSCRIPTION

# Stage d'application en tant que public pédagogique

## Canyons d'envergure Module 4.3 / Encadrement grandes courses

D.E.J.E.P.S. Canyonisme

## Du 1 au 4 septembre 2020

## Canyons de l'Ariège

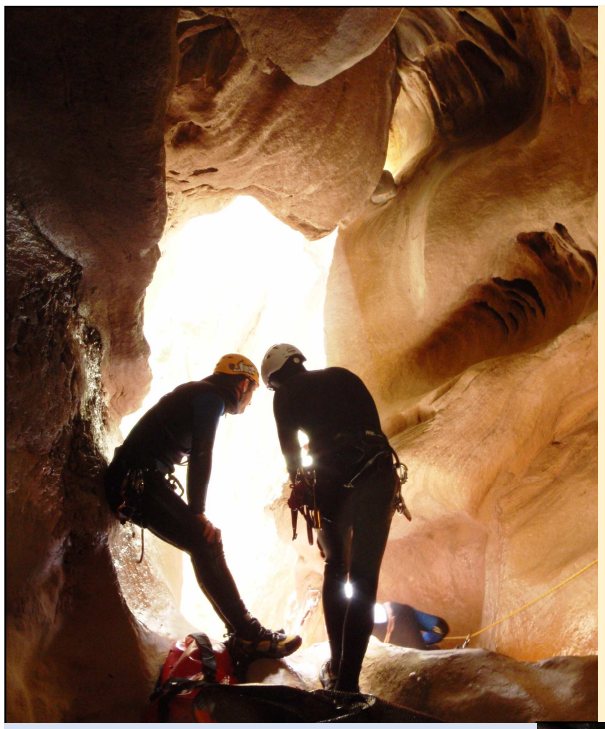

### OBJECTIFS

**►Les stages d'applications organisés par le CREPS de Montpellier ont pour objectif de proposer un public pédagogique aux futurs moniteurs de canyon dans le cadre de leur formation professionnelle**

**►Le programme des stages est élaboré dans une optique pédagogique permettant aux stagiaires d'évoluer dans les meilleurs conditions formatives en relation avec les contenus du module.**

**► Ce stage est ouvert à toute personne majeure ayant déjà pratiqué le canyonisme et possédant une condition physique entretenue.**
**Il vise la découverte de canyons d'envergure, le perfectionnement des techniques de progression en canyon en tant que coéquipier ou ponctuellement de leader suivant les conditions.**

### CONDITIONS

**► La participation au stage en tant que public pédagogique implique avoir pris connaissance du programme et des objectifs précités.**

**► Chaque participant est pris en charge par un stagiaire en formation qui encadre l'activité sous le regard et la responsabilité d'un formateur du CREPS.**

**► Dans tous les cas les formateurs du CREPS restent les seuls décideurs en ce qui concerne le déroulement du stage et les éventuelles adaptions ou annulations liées aux conditions météorologiques ou aux capacités des participants.**

# PROGRAMME

| Mardi 1 septembre 2020 | |
|---|---|
| Hébergement au camping La Bexanelle<br>Vicdessos 09220 Val-de-Sos<br>**Tél.** 05 61 64 82 22<br>https://www.labexanelle.com<br>Mail :<br>labexanelle09@gmail.com | **RDV 8h impératif au camping !**<br><br>**Accueil des participants.**<br>Présentation du programme<br>Prise en compte des attentes de chacun.<br>**Evaluation du niveau des élèves** +<br>**Apprentissage des manipes de progression après le canyon** |

| Mercredi 2 septembre 2020 | |
|---|---|
| Canyons de **l'Ariège**. | Apprentissages des techniques efficaces de progression en tant que coéquipier.<br>Choix du type de progression adapté au niveau de chacun et prise en charge individuelle par deux ou trois moniteurs stagiaires. |

| Jeudi 3 septembre 2020 | |
|---|---|
| Canyons de **l'Ariège**. | Apprentissages des techniques efficaces de progression en tant que coéquipier ou de leader en fonction des ressauts et du niveau des élèves.<br>Choix du type de progression adapté au niveau de chacun et prise en charge individuelle par deux ou trois moniteurs stagiaires. |

| Vendredi 4 septembre 2020 | |
|---|---|
| Canyons de **l'Ariège**. | Apprentissages des techniques efficaces de progression en tant que coéquipier ou de leader en fonction des ressauts et du niveau des élèves.<br>Choix du type de progression adapté au niveau de chacun et prise en charge individuelle par deux ou trois moniteurs stagiaires.<br>Bilan du stage |

**► Attention nombre de places limité à 20 : les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée des dossiers !**

**► Afin de faciliter l'organisation nous vous demandons de finaliser votre inscription le plus tôt possible.**

**► Infos et renseignements :**

***Nicolas JANEL, professeur au CREPS de Montpellier et coordinateur de la formation***
***nicolas.janel@creps-montpellier.sports.gouv.fr – Tél. : 06 32 64 87 46***

DOSSIER D'INSCRIPTION

**Stage « Canyon d'envergure » du 1 au 4 septembre 2020**

**Date limite d'inscription le 25 aout 2020**

Nom et Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Mail :

Couverture Sécurité sociale obligatoire / N° :

Profession :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Expérience personnelle et nombre d'années de pratique :

Derniers canyons réalisés :

Motivations et attentes concernant ce stage :

**Pièces à joindre :**

☐ le présent dossier rempli et signé
☐ un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canyonisme
☐ une attestation d'assurance en responsabilité civile
☐ le règlement des frais d'inscription = 50 €*par chèque à l'ordre de l'agent comptable du CREPS

* Le tarif ne comprend pas l'hébergement, les déplacements, et autres frais éventuels

**► Le présent dossier doit être adressé par mail et par courrier à l'attention de Nicolas JANEL**
**CREPS de Montpellier, 2 avenue Charles Flahault, 34090 Montpellier, accompagné du règlement avant le 25 aout 2020**
**nicolas.janel@creps-montpellier.sports.gouv.fr / Tél. : 06 32 64 87 46**

Fait le : Signature :

## LISTE DU MATÉRIEL A PREVOIR

- Des affaires de bain
- Chaussures type baskets à mouiller ou chaussures de canyon.
- Combinaison de canyon j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐ Taille : …….. /Poids : …….
- Chaussons néoprène j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐ Pointure : ……..
- Casque de montagne j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- Baudrier de canyon j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- Longe double j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- 2 descendeurs j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- 5 mousquetons à vis j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- Kit avec bidon étanche j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐
- Sifflet j'ai ☐ je réserve auprès du CREPS ☐

** Si vous n'avez pas ce matériel, nous pouvons vous le mettre à disposition gratuitement.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

► Prévoir son pique-nique de midi.

► Veuillez réserver à l'avance et prendre en charge votre hébergement.

**Nicolas JANEL, coordonnateur de la formation**
**nicolas.janel@creps-montpellier.sports.gouv.fr / Tél. : 06 32 64 87 46**

**Pierre BOISSIER, DEJEPS canyonisme et pilote du module de formation**
**Pierre.eau.canyon@gmail.com / Tél. : 06 11 02 27 73**